

N° 26 – NOVEMBRE 2015

INFORMATIONS STATISTIQUES

MAINTIEN À DOMICILE, RÉSULTATS 2014

En 2014, plus de 20 000 personnes bénéficient de prestations d'aide et / ou de soins à domicile dans le canton de Genève. Cela représente 4 % de la population résidante. Une personne pouvant recevoir plusieurs prestations, 17 000 cas correspondent à des prestations de soins et 7 800 à des prestations d'aide.

Les personnes âgées de 80 ans ou plus représentent 48 % des bénéficiaires. Plus du tiers de la population résidante de cette tranche d'âges recourt à des soins à domicile.

Au total, ce sont 902 100 heures de soins à domicile qui sont délivrées. Les organismes privés ainsi que les infirmières et infirmiers indépendants en fournissent le tiers (respectivement, 243 700 et 57 600 heures). Les deux tiers restants sont délivrés par l'imad (600 700 ; y compris les prestations dans les unités d'accueil temporaire et de répit).

Concernant l'aide à domicile, les organismes privés fournissent 110 400 heures sur un total de 499 100 heures. L'imad dispense les 78 % restants, mais concentre la majorité des clients (95 %).

Clients des fournisseurs de prestations d'aide et de soins à domicile, selon le sexe, en 2014

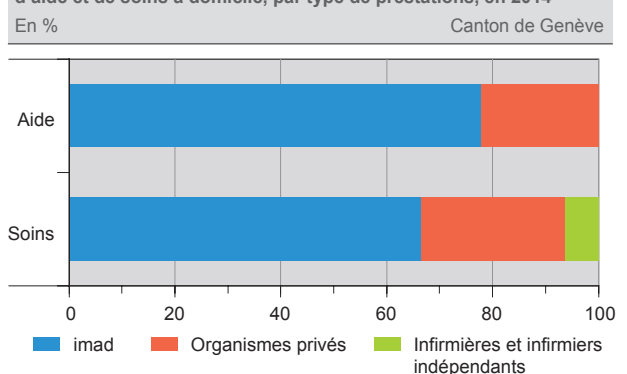
| | Chiffres annuels | Canton de Genève | |
|--------------|-------------------------|----------------------|--------------------|
| | | Clients (cas) (1) | |
| | Clients (personnes) (2) | Prestations de soins | Prestations d'aide |
| Total | 20 152 | 17 031 | 7 843 |
| Hommes | 7 029 | 6 383 | 1 964 |
| Femmes | 13 123 | 10 648 | 5 879 |

(1) Une personne bénéficiant de plusieurs types de prestations est comptée plusieurs fois.

(2) Nombre de personnes, sans double comptage.

Source : OFS - Statistique de l'aide et des soins à domicile

Répartition des heures facturées selon le fournisseur de prestations d'aide et de soins à domicile, par type de prestations, en 2014



Source : OFS - Statistique de l'aide et des soins à domicile



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

| Clients et heures de soins des fournisseurs de prestations d'aide et de soins à domicile, selon le sexe ou le groupe d'âges, en 2014 (1) | | | | |
|--|---------------|------------------|----------------|--------------|
| Chiffres annuels | | Canton de Genève | | |
| | Clients | | Heures | |
| | Nombre | En % | Nombre | En % |
| Ensemble | 17 031 | 100,0 | 902 051 | 100,0 |
| <i>Selon le sexe</i> | | | | |
| Hommes | 6 383 | 37,5 | ... | ... |
| Femmes | 10 648 | 62,5 | ... | ... |
| <i>Selon le groupe d'âges</i> | | | | |
| 0 - 64 ans | 4 100 | 24,1 | 143 102 | 15,9 |
| 65 - 79 ans | 4 710 | 27,7 | 233 001 | 25,8 |
| 80 ans ou plus | 8 221 | 48,3 | 525 948 | 58,3 |

(1) Prestations de soins selon l'Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS).

Source : OFS - Statistique de l'aide et des soins à domicile

Par rapport à 2013, le nombre d'heures de soins est en hausse de 9 % (imad : + 7 % ; organismes privés : + 14 % ; infirmières et infirmiers indépendants : + 17 %).

Les *soins de base*¹ sont les types de soins les plus fréquemment dispensés (567 200 heures, dont 349 800 pour les personnes âgées de 80 ans ou plus). Viennent ensuite les *examens et les traitements* (271 600), l'*évaluation et les conseils* (61 700 heures) et les *soins aigus et de transition* (1 600 heures).

Le nombre d'heures de soins consacrées aux personnes prises en charge est de 53 heures en moyenne par an. Il est de 35 heures pour les personnes de moins de 65 ans, de 49 heures pour celles âgées de 65 à 79 ans et atteint 64 heures pour celles de 80 ans ou plus.

PRÈS DE 3 000 PERSONNES EMPLOYÉES PAR LES FOURNISSEURS D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE

En 2014, 3 000 personnes, correspondant à 1 800 emplois équivalents plein temps (EPT), sont employées par les fournisseurs de prestations d'aide et de soins à domicile. L'imad en réunit 85 %, les organismes privés 13 % et les infirmières et infirmiers indépendants 2 %.

Trois personnes sur dix ont achevé une formation HES ou une formation professionnelle supérieure dans le domaine de la santé. Par ailleurs, un tiers des personnes n'a pas de diplôme. La majorité d'entre elles (85 %) ont cependant suivi un cours de base.

LES STRUCTURES INTERMÉDIAIRES : LES FOYERS DE JOUR...

En 2014, les foyers comptent 132 places réparties dans neuf foyers, dont un qui accueille également des personnes pendant la nuit.

Durant l'année, ce sont 617 personnes qui ont fréquenté les foyers. Parmi celles-ci, 67 % sont âgées de 80 ans ou plus. Les femmes représentent 63 % du total des clients.

¹ Les soins de base se composent de soins généraux tels que les soins d'hygiène corporelle, bandage des jambes, aide au lever et au coucher, etc.

| Personnes employées et postes en équivalents plein temps des fournisseurs de prestations d'aide et de soins à domicile, selon la formation, en 2014 | | | | |
|---|--------------|------------------|--------------|--------------|
| Chiffres annuels | | Canton de Genève | | |
| | Personnes | | EPT | |
| | Nombre | En % | Nombre | En % |
| Ensemble | 2 974 | 100,0 | 1 830 | 100,0 |
| Formation HES ou supérieure | 926 | 31,1 | 644 | 35,2 |
| Formation professionnelle initiale | 675 | 22,7 | 406 | 22,2 |
| Formation en travail social ou thérapeutique | 91 | 3,1 | 70 | 3,8 |
| Formation commerciale | 203 | 6,8 | 161 | 8,8 |
| Sans diplôme (cours de base, stagiaires, sans formation spécifique) | 1 079 | 36,3 | 549 | 30,0 |

Source : OFS - Statistique de l'aide et des soins à domicile

En 2014, les foyers ont enregistré 248 admissions, dont 53 % résultent d'une demande de l'entourage. Le réseau institutionnel (médecin, service d'aide et de soins à domicile, hôpital, etc.) est à l'origine de 38 % des entrées et 8 % des personnes prennent l'initiative d'elles-mêmes.

Parmi les 224 départs recensés, la dégradation de l'état de santé des personnes est la raison principale : 27 % sont hospitalisées, 30 % intègrent un EMS et 5 % décèdent.

... ET LES IMMEUBLES AVEC ENCADREMENT POUR PERSONNES ÂGÉES

A fin 2014, ce sont 1 193 logements – répartis dans les dix-neuf immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA), dans lesquels l'imad assure un encadrement – qui sont occupés par 1 253 personnes.

Parmi les locataires, un tiers sont des hommes et près de la moitié (47 %) sont âgés de 80 ans ou plus. La moyenne d'âge des personnes résidant dans un IEPA est 78,8 ans (femmes : 80,1 ; hommes : 76,2).

Durant l'année 2014, 94 nouveaux locataires ont intégré un IEPA et 105 ont quitté leur logement. Les causes de sorties les plus fréquentes sont le placement en EMS (39 %) et le décès (36 %). La durée moyenne de séjour est de 5,5 ans.

STATISTIQUE DE L'AIDE ET DES SOINS À DOMICILE

La **statistique fédérale de l'aide et des soins à domicile (SPITEX)** recense toutes les organisations actives dans le domaine, qu'elles soient de droit public ou privé, à but lucratif ou non, ainsi que les infirmières et infirmiers indépendants. En 2014, dans le canton de Genève, sept organisations d'aide et de soins à domicile (l'imad ainsi que six prestataires privés) et 59 infirmières et infirmiers indépendants (fournissant au moins 250 heures de soins durant l'année) participent à l'enquête.

Les prestations relevées sont les suivantes :

- les prestations de **soins** au sens de l'art.7 de l'Ordonnance sur les prestations de soins (OPAS). On distingue les soins dits de longue durée (art. 25a, al.1 LAMal) des soins aigus et de transition (suite à un séjour hospitalier et limités dans le temps; art. 25a, al. 2 LAMal) ;
- les prestations d'**aide** à domicile (ménage, lessive, courses, encadrement social, etc.);
- les **autres** prestations d'aide et de soins à domicile; par exemple, services sociaux, puériculture, services thérapeutiques, transports, systèmes d'alarme;
- le service des **repas** à domicile.

Cas et personnes

Le relevé distingue les clients en tant que **personnes**, comptés une seule fois au cours de l'année, des clients en tant que **cas**, qui peuvent être comptés plusieurs fois.

Au cours de l'année, une personne peut recourir à plusieurs types de prestations : soins, aide à domicile ou autres prestations. Chaque prestation représente un cas : une personne bénéficiant de plusieurs types de prestations est alors comptée plusieurs fois.

Les personnes sont dénombrées en revanche sans double comptage, c'est-à-dire sans tenir compte du nombre d'entre elles qui bénéficient de plusieurs types de prestations.

A noter que le nombre de clients (cas et personnes) est légèrement surestimé. Un même client peut recourir à plusieurs fournisseurs de prestations durant l'année : il sera alors annoncé par chacun des différents fournisseurs qui l'ont pris en charge.

STRUCTURES INTERMÉDIAIRES

Sont recensés ici les **immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA)** dans lesquels l'imad assure des prestations d'encadrement et les **foyers de jour**. Les données sont fournies, respectivement par l'imad et l'Association des foyers de jour.

Les données concernant les prestations dispensées par l'imad dans les unités d'accueil temporaire et de répit (UATR) sont prises en compte dans la statistique de l'aide et des soins à domicile.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

http://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=14_02_3

Département présidentiel

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) • Case postale 1735 • 1211 Genève 26

Tél. +41 22 388 75 00 • statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

Responsable de la publication : Roland Rietschin

Dans la conduite de ses activités, l'OCSTAT s'est engagé à respecter la Charte de la statistique publique de la Suisse.

© OCSTAT, Genève 2015. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source

INFORMATIONS STATISTIQUES

N° 26 – NOVEMBRE 2015

23.11.2015

